



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ET DE FONCTIONNEMENT

Rhea

MXBI 30 M2- Ref. CO9968.01 [ou 9968.01](#)

MXBI 30 M2 EQUIP - Ref. CO9938.01 [ou 9968.01B](#)

MXBI 45 M2- Ref. CO9969.01 [ou 9969.01](#)

MXBI 45 M2 EQUIP - Ref. CO9939.01 [ou 9969.01B](#)

Cette notice d'instructions et de fonctionnement précise les règles de montage et d'utilisation de votre chaudière. Nous vous remercions d'avoir choisi une chaudière DEVILLE.

SOMMAIRE

1.- INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION	2
1.1.- BALLON	2
1.2.- CHEMINÉE.....	2
1.3.- BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	3
1.4.- INSTALLATION DU FIOUL.....	3
1.5.- RACCORDEMENT HYDRAULIQUE ET EXEMPLE D'INSTALLATION	4
1.6.- MISE EN EAU	5
1.7.- MISE EN MARCHÉ.....	5
2.- FONCTIONNEMENT	5
2.1.- EN POSITION HIVER "❄"	5
2.2.- EN POSITION ÉTÉ "☀"	5
2.3.- ARRÊT DE LA CHAUDIÈRE.....	6
2.4.- RÉARMEMENT MANUEL DE LA CHAUDIÈRE.....	6
3.- ENTRETIEN DE LA CHAUDIÈRE	6
3.1.- NETTOYAGE DE FOYER.....	6
3.2.- NETTOYAGE DU BRÛLEUR.....	6
3.3.- PRESSION.....	6
4.- RECOMMANDATION REGLAGE BRÛLEUR POUR LA CHAUDIÈRE RHEA MXBI	7
5.- DIMENSIONS.....	7
6.- EQUIPEMENT TABLEAU DE BORD	8
7.- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.....	8
8.- SCHEMAS ELECTRIQUES.....	9
8.1.- SCHEMA ÉLECTRIQUE.....	9
8.2.- SCHEMA DE PRINCIPE ÉLECTRIQUE.....	10
9.- ANOMALIE	10
10.- GARANTIE	11
11.- LISTE DE PIÈCES DÉTACHÉES.....	12
12.- VUE ÉCLATÉE	13

1.- INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

L'installation et l'entretien doivent être effectués par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

- Règlement Sanitaire Départemental.
- Norme NFC 15 100: Règles d'installations électriques à basse tension.
- Règlementation concernant le stockage et l'emploi des fiouls utilisés pour le chauffage.

1.1.- Ballon

La production d'eau chaude par ballon, impose le respect de l'exécution des points suivants:

- a) Le circuit secondaire (ou circuit sanitaire) doit être équipé d'un GROUPE SECURITE taré à 7 bar.
- b) Le circuit primaire (ou circuit chauffage) doit être équipé de la SOUPE DE SECURITE tarée à 3 bar.
- c) Mettre les manchons diélectriques aux entrées et sorties du ballon quand la tuyauterie est en cuivre.
- d) Le tuyau d'évacuation du groupe de sécurité doit être relié au tout à l'égout.
- e) Quand la pression du réseau d'eau est supérieure à 3 bar, il faut prévoir un réducteur de pression.
- f) Il est conseillé de mettre un vase d'expansion sanitaire sur le circuit ballon après le groupe de sécurité.

1.2.- Cheminée

L'installateur engage sa responsabilité sur les parties existantes: il doit vérifier l'état du conduit et y apporter les aménagements nécessaires pour son bon fonctionnement et la mise en conformité avec la réglementation.

Ramoner le conduit puis procéder à un examen sérieux pour vérifier:

- La compatibilité du conduit avec son utilisation.
- la stabilité.
- la vacuité et l'étanchéité (annexe II du DTU 24-1).

Si le conduit n'est pas compatible, réaliser un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un Avis Technique favorable, ou mettre en place un nouveau conduit.

Il est important de suivre les recommandations suivantes:

- a) La sortie de fumées doit être suffisante.
- b) La cheminée doit être correctement isolée au niveau thermique et acoustique. La cheminée doit avoir un diamètre égal ou supérieur à la sortie de fumées de la chaudière. De même, elle doit avoir une étanchéité correcte.
- c) Il convient d'éviter les sections horizontales et les courbes avec un angle supérieur à 45°.
- d) La cheminée doit créer une dépression minimum de 0,15 mbar à la sortie de la chaudière.
- e) La cheminée doit dépasser d'au moins 0,40 le faitage.

1.3.- Branchement électrique

Le raccordement au secteur doit être réalisé par l'intermédiaire d'un cordon d'alimentation (2 fils + terre).

Prévoir dans l'installation, à proximité de la chaudière, un interrupteur bipolaire ayant une ouverture de contact d'au moins 3 mm.

La chaudière est prévue pour un raccordement de 230 Volts aux bornes 1 et 2. **Ne pas oublier de réaliser un raccordement à la terre.**

La chaudière RHEA possède deux bornes (7 et 8) pour le branchement du thermostat d'ambiance. Pour son branchement, il faut enlever le shunt qui relie les 2 bornes et brancher le thermostat d'ambiance.

1.4.- Installation du fioul

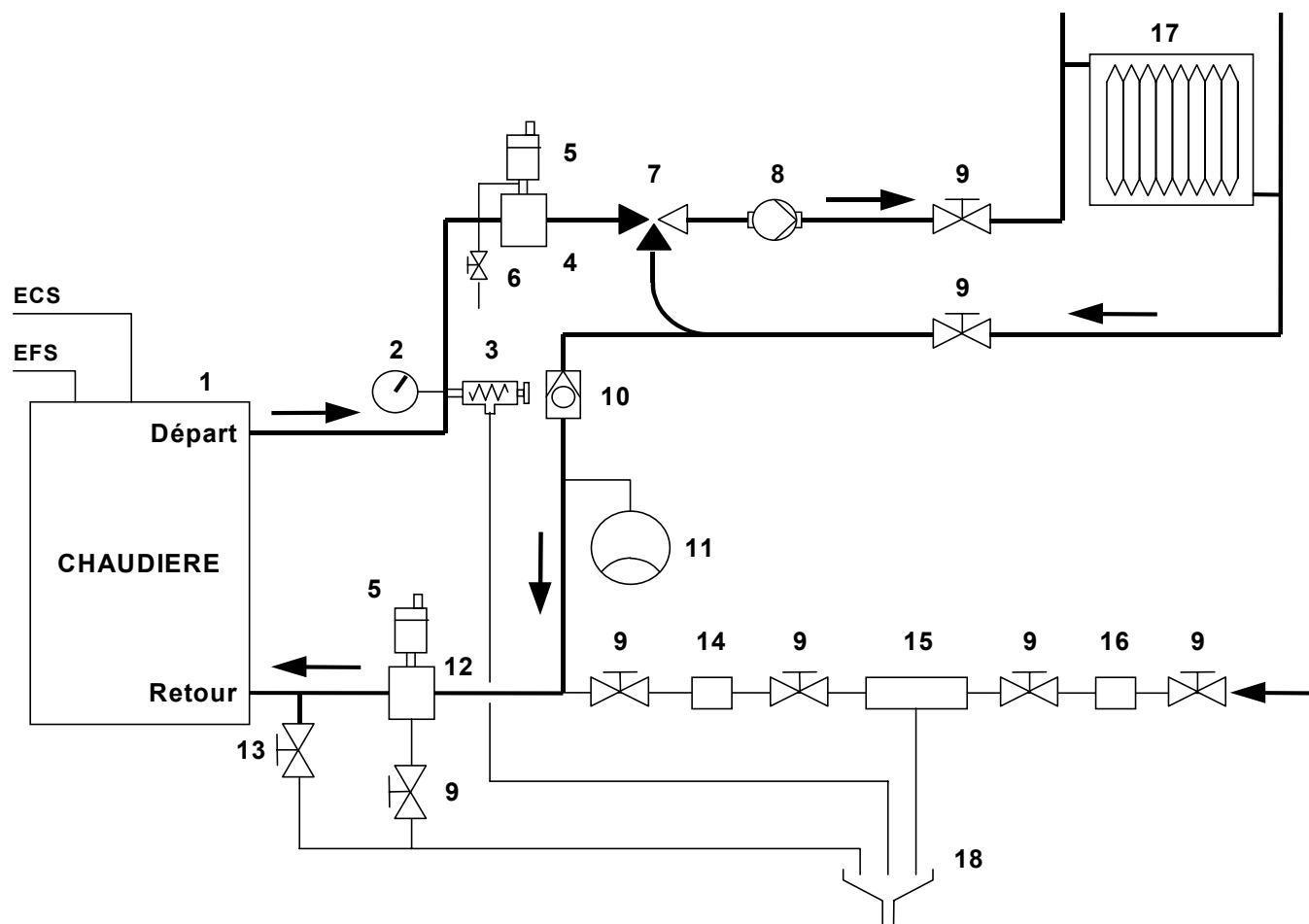
Raccorder l'arrivée du fioul au moyen d'un raccord bicone pour éviter la possibilité d'une prise d'air. Le diamètre et la longueur du raccord sont indiqués dans les instructions de montage du brûleur.

1.5.- Raccordement hydraulique et exemple d'installation

Il est recommandé de nettoyer complètement la tuyauterie intérieure avant d'effectuer le raccordement hydraulique.

Dans le cas d'une chaudière installée à un niveau inférieur à la tuyauterie chauffage, il est recommandé d'installer des vannes d'isolement, afin d'éviter la vidange de l'installation quand des travaux de maintenance sont réalisés sur la chaudière. Un robinet doit être prévu au point bas. Les vannes d'isolement ne doivent en aucun cas être situées entre la chaudière et la soupape de sécurité 3 bars et le vase d'expansion (voir schéma hydraulique).

Chaudière chauffage seul



- | | |
|---|--|
| 1. Chaudière. | 10. Clapet anti-retour. |
| 2. Manomètre (en chaudière). | 11. Vase d'expansion. |
| 3. Soupape de sécurité 3 bars (en chaudière). | 12. Pot de décantation (préconisé). |
| 4. Dégazeur (préconisé). | 13. Vidange chaudière. |
| 5. Purgeur automatique. | 14. Traitement d'eau (préconisé). |
| 6. Purge manuelle. | 15. Disconnecteur. |
| 7. Vanne 3 voies. | 16. Réducteur de pression (préconisé). |
| 8. Pompe chauffage. | 17. Radiateurs. |
| 9. Vanne d'isolement. | 18. Tout à l'égout. |

NOTA: Il est également possible de raccorder la chaudière sur une installation équipée d'une vanne à 4 voies.

1.6.- Mise en eau

Procéder tout d'abord au remplissage du ballon, et dans un second temps remplir le circuit chauffage, jusqu'à atteindre une pression d'environ 1 à 1,5 bar. L'installation doit être parfaitement purgée, au moyen des purgeurs prévus par l'installateur.

1.7.- Mise en marche

AVANT D'EFFECTUER LA MISE EN MARCHE DE LA CHAUDIERE VERIFIER:

- Que la chaudière soit raccordée électriquement.
- Que la mise en eau ait été effectuée (le thermomanomètre doit indiquer une pression comprise entre 1 et 1,5 bar).
- Que la cuve fioul ne soit pas vide.
- Que le thermostat d'ambiance (s'il existe soit sur la température souhaitée).
- Que le robinet d'isolement (s'il existe) soit ouvert.

Pour mettre en marche la chaudière, mettre l'interrupteur général (4) et le thermostat de contrôle chauffage (3) sur les positions souhaitées.

Le circulateur de chauffage se mettra en marche seulement lorsque le selecteur hiver/été (2) sera en position hiver.

2.- FONCTIONNEMENT

2.1.- En position hiver "❄"

En position hiver la chaudière fournira chauffage et eau chaude sanitaire. Mettre le sélecteur général (2) en position hiver "❄". Mettre le thermostat chauffage (3) à la température désirée entre 70 °C et 90 °C et le thermostat d'ambiance (s'il a été posé) à la température souhaitée.

Le brûleur entrera en fonctionnement. La pompe chauffage ne fonctionnera que lorsque la température du ballon sanitaire aura atteint 60 °C.

2.2.- En position été "☀"

En position été la chaudière fournit uniquement de l'ECS. Mettre le sélecteur (2) en position été "☀".

Le brûleur se mettra en fonctionnement jusqu'à ce que la température du ballon atteigne la température préfixée par le thermostat chauffage (3).

Eau Chaude Sanitaire: Il est préconisé d'installer un mitigeur thermostatique en sortie sanitaire afin de régler la température de l'eau chaude sanitaire.

2.3.- Arrêt de la chaudière

Pour arrêter la chaudière, il suffit de mettre le interrupteur général (4) en position "OFF" et la chaudière ne sera plus sous tension électrique.

2.4.- Réarmement manuel de la chaudière

En cas de mise en sécurité de la chaudière (si la température de la chaudière dépasse les 100 °C), il faut réarmer la chaudière en appuyant sur le bouton (1) après avoir enlevé le capuchon.

3.- ENTRETIEN DE LA CHAUDIERE

Pour maintenir la chaudière dans de bonnes conditions, une révision de l'ensemble du groupe thermique au moins une fois dans l'année est nécessaire.

Il est vivement conseillé à l'utilisateur de souscrire un contrat d'entretien annuel, avec son installateur ou une entreprise spécialisée. Ainsi, l'appareil et l'installation seront vérifiés et nettoyés, le brûleur sera réglé correctement et l'ensemble donnera toute satisfaction et fonctionnera de la manière la plus économique. (Nettoyage de la chaudière, du brûleur et de la cheminée, une fois par an minimum).

3.1.- Nettoyage de foyer

Pour réaliser cette opération, procéder de la manière suivante:

- Débrancher la chaudière du réseau électrique.
- Enlever la plaque foyer en dévissant les 4 écrous de façade.
- Brosser et enlever tous les dépôts accumulés à l'intérieur du foyer et des turbulateurs.
- Remonter la plaque foyer en vous assurant qu'elle soit bien vissée.

3.2.- Nettoyage du brûleur

Enlever le brûleur et effectuer les opérations nécessaires selon les instructions du constructeur.

3.3.- Pression

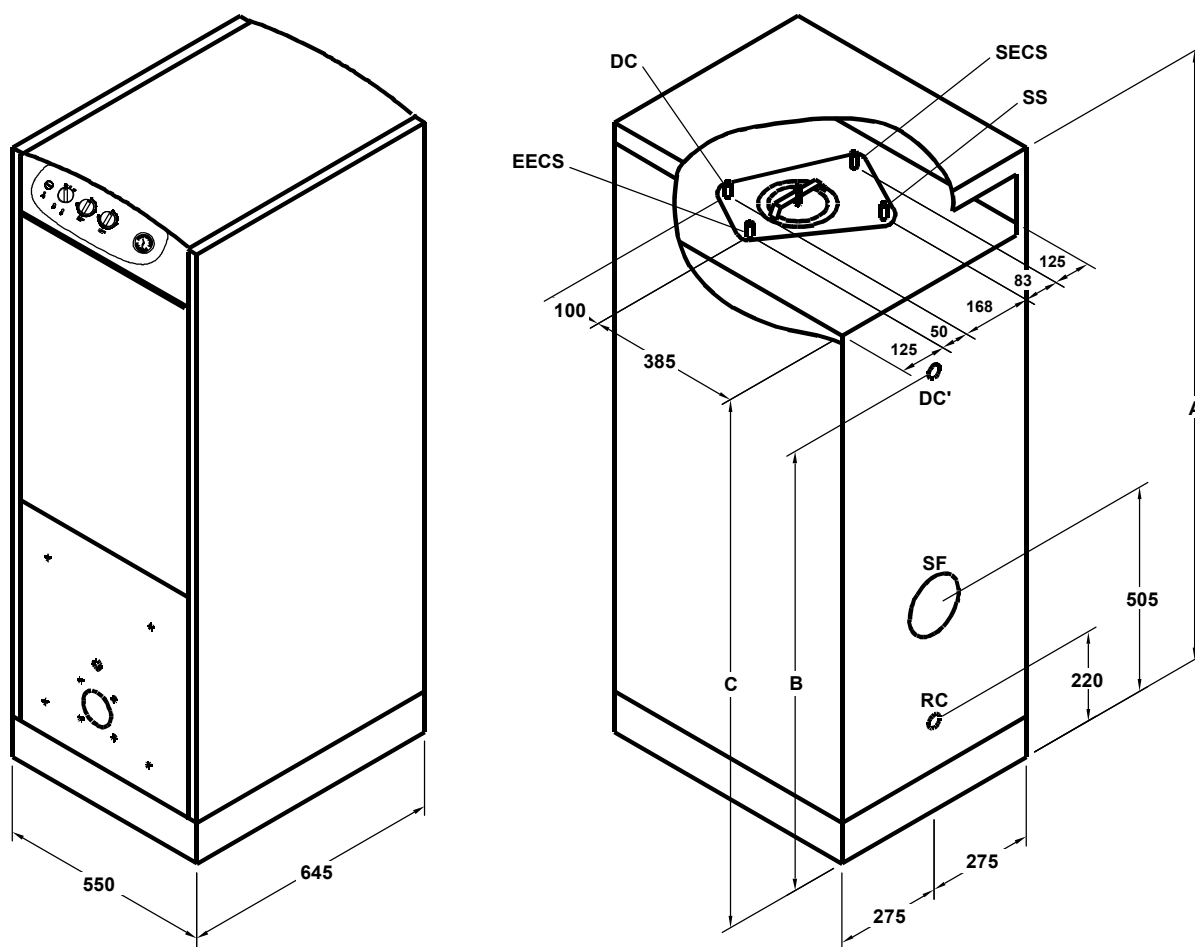
Maintenir la pression de l'installation comme indiqué dans le point 1.6.

4.- RECOMMANDATION REGLAGE BRÛLEUR POUR LA CHAUDIÈRE RHEA MXBI

Les données sont fournies à titre indicatif et n'engagent en rien le fabricant, le bon fonctionnement du brûleur étant dépendant de la cheminée et de la dépression de la cheminée.

MODELES	BRULEUR	GICLEUR DANFOSS	PRESSION POMPE	OUVERTURE LIGNE GICLEUR	OUVERTURE AIR PRIMAIRE
RHEA MXBI 30 M2	CO3709	0,65/45° S	10 bar	3,5	6
RHEA MXBI 45 M2	CO3712	1,00/45° S	10 bar	5	7

5.- DIMENSIONS



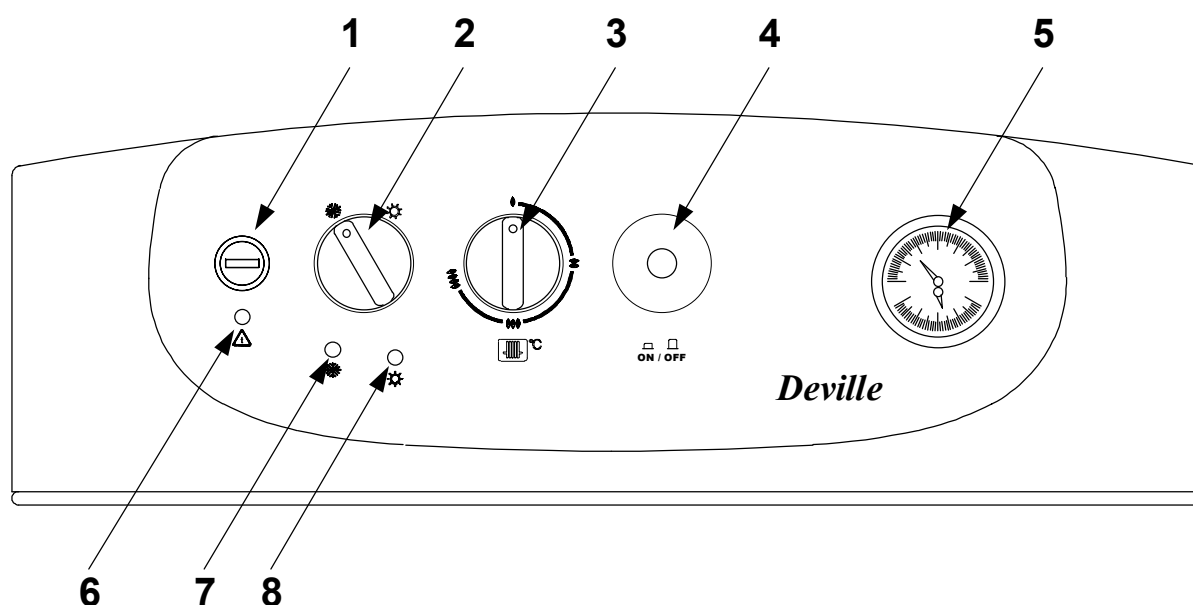
SF: Sortie fumées Ø 153 mm.
 RC: Retour Chauffage.
 DC: Départ Chauffage.
 SS: Soupape de Sécurité 3 bar.

EECS: Entrée Eau Chaude Sanitaire.
 SECS: Sortie Eau Chaude Sanitaire.
 DC': Départ chauffage optionnel.
 GS: Groupe de securité sanitaire 7 bar.

MODELES	A	B	C	Ø DC Ø DC'	Ø RC	Ø EECS Ø SECS
RHEA MXBI 30 M2	1475	1165	1300	1" M	1" M	3/4" M
RHEA MXBI 45 M2	1615	1325	1460	1" M	1" M	3/4" M

6.- EQUIPEMENT TABLEAU DE BORD

- 1.- Thermostat de sécurité-Réarmement manuel.
- 2.- Sélecteur Hiver - Eté.
- 3.- Thermostat de contrôle chauffage.
- 4.- Interrupteur Général.
- 5.- Thermomanomètre.
- 6.- Voyant lumineux sécurité température.
- 7.- Voyant lumineux Hiver.
- 8.- Voyant lumineux Eté.

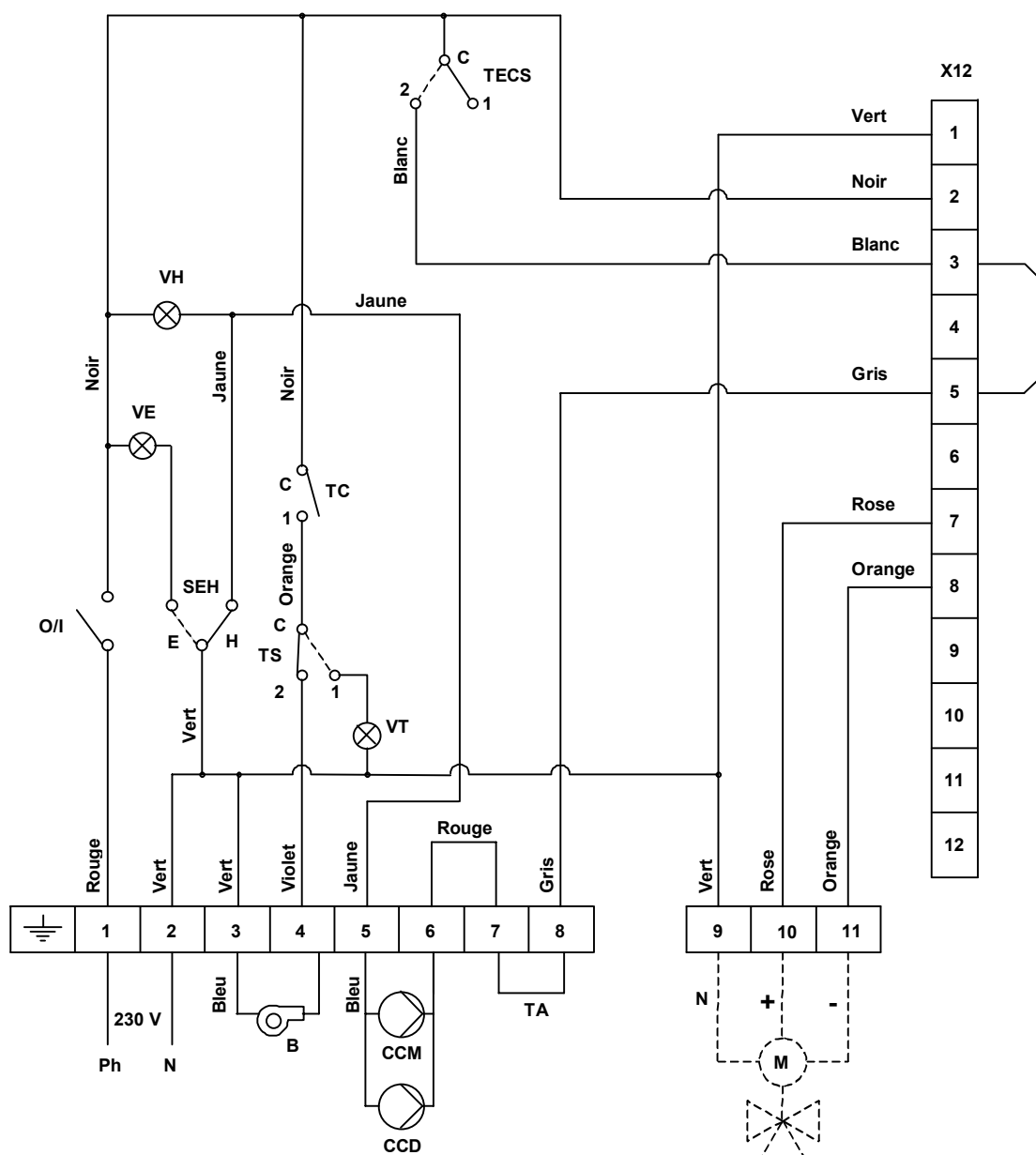


7.- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

MODELES	PUISSANCES		DEBITS E.C.S.		TEMPS DE CHARGE				VOLUME EAU	
			TEMPERATURE CHAUFFAGE 80 °C		Primaire	Primaire	Sanitaire	Sanitaire	Primaire	Ballon
	Kw	Kcal/h	10 min ΔT 30°C	1 h ΔT 30°C	60 °C min.	80 °C min.	60 °C min.	80 °C min.	Lts.	Lts.
RHEA MXBI 30 M2	30	25.800	200 L	766 L	16	26	30	46	48	100
RHEA MXBI 45 M2	45	38.700	260 L	1223 L	18	28	32	48	50	130

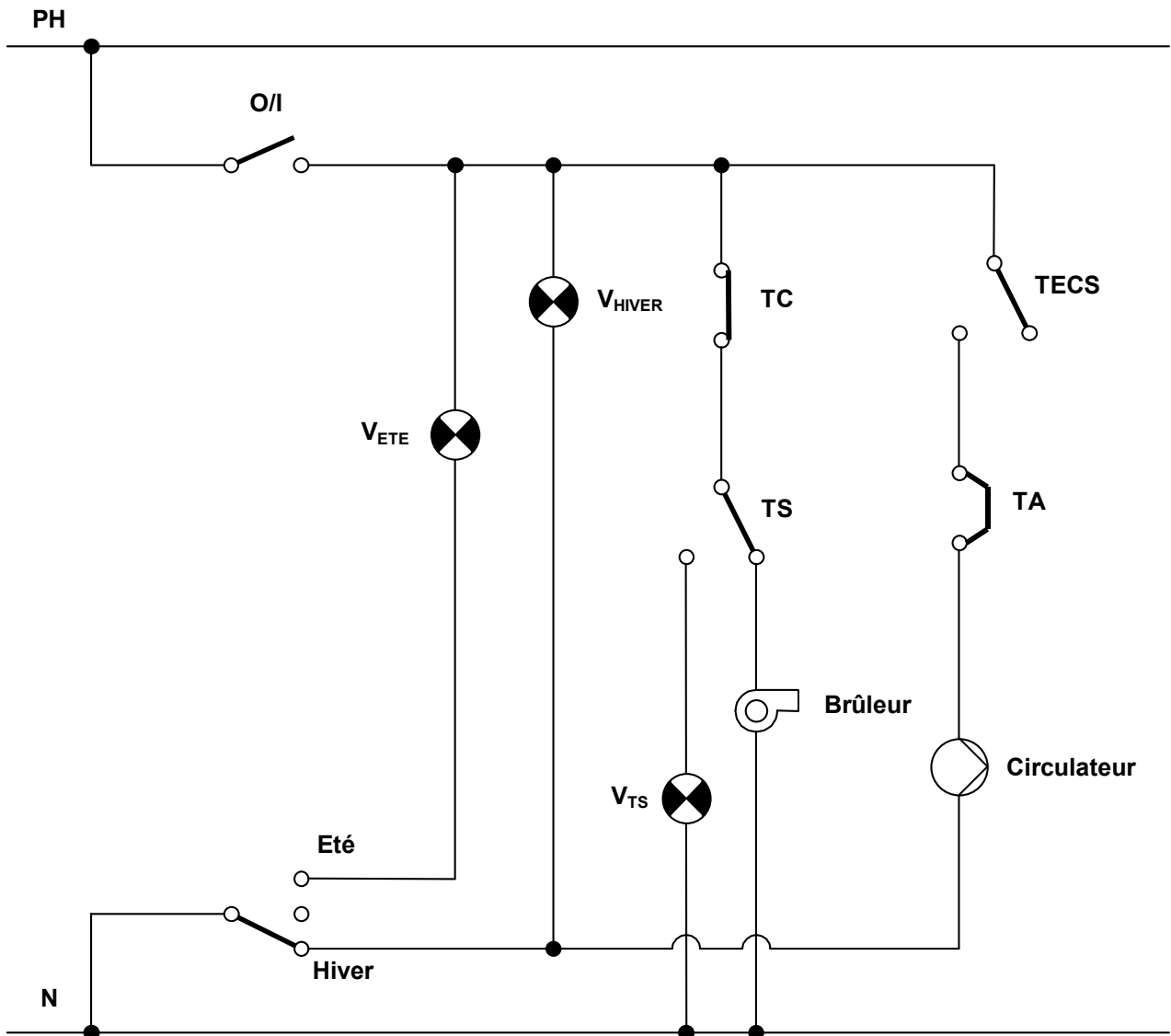
8.- SCHEMAS ELECTRIQUES

8.1.- Schema électrique



- B:** Brûleur.
- CCM:** Circulateur Circuit Mélange.
- CCD:** Circulateur Circuit Direct.
- TA:** Thermostat d'Ambiance.
- VE:** Voyant lumineux été.
- VH:** Voyant lumineux hiver.
- VT:** Voyant lumineux mise en sécurité temp.
- O/I:** Interrupteur Général.
- SEH:** Sélecteur Eté-Hiver.
- TC:** Thermostat de Contrôle Chauffage, minima 60°(dans le primaire).
- TS:** Thermostat de Sécurité (dans la chaudière).
- TECS:** Thermostat priorité sanitaire, 60 °C (dans le ballon).
- M:** Moteur Vanne 3 voies (option).
- X12:** Connecteur 12 broches pour Régulation sur vanne (option).

8.2.- Schema de principe électrique



9.- ANOMALIE

Pannes les plus classiques:

PANNES	CAUSE	REPARATION
Radiateurs ne chauffent pas	<ul style="list-style-type: none"> - Le circulateur ne tourne pas - Il y a de l'air dans le circuit 	Débloquer le circulateur Purger l'installation et la chaudière (Le bouchon du purgeur automatique ne doit jamais rester fermé)
Bruit excessif	<ul style="list-style-type: none"> - Brûleur mal réglé - Cheminée non étanche - Flamme instable - Cheminée non isolée 	Faire un réglage opportun Eliminer les infiltrations Examiner le brûleur Isoler convenablement

10.- GARANTIE

La garantie est donnée pour un usage normal des appareils et dans la mesure où les instructions de la notice d'emploi sont respectées.

Nous ne saurions trop vous conseiller de lire attentivement cette notice ainsi que les conditions de garantie ci-dessous.

Nos appareils doivent être installés par un professionnel qualifié suivant les règles de l'art, normes et réglementations en vigueur.

Nos appareils sont garantis à dater du jour de la facture dans les conditions ci-après:

- Corps de chauffe et ballon sanitaire: 3 ans
- Accessoires électriques: 1 an

Pour bénéficier de la garantie, seule la présentation de la facture fait foi.

Pendant la période de garantie, DEVILLE garantit tout défaut de matière ou de fabrication et n'est tenu qu'au remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses après contrôle par ses services.

D'une manière non limitative, la garantie ne couvre pas les effets dus à l'usure normale, ainsi que les détériorations résultant d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut d'installation ou d'une insuffisance d'entretien.

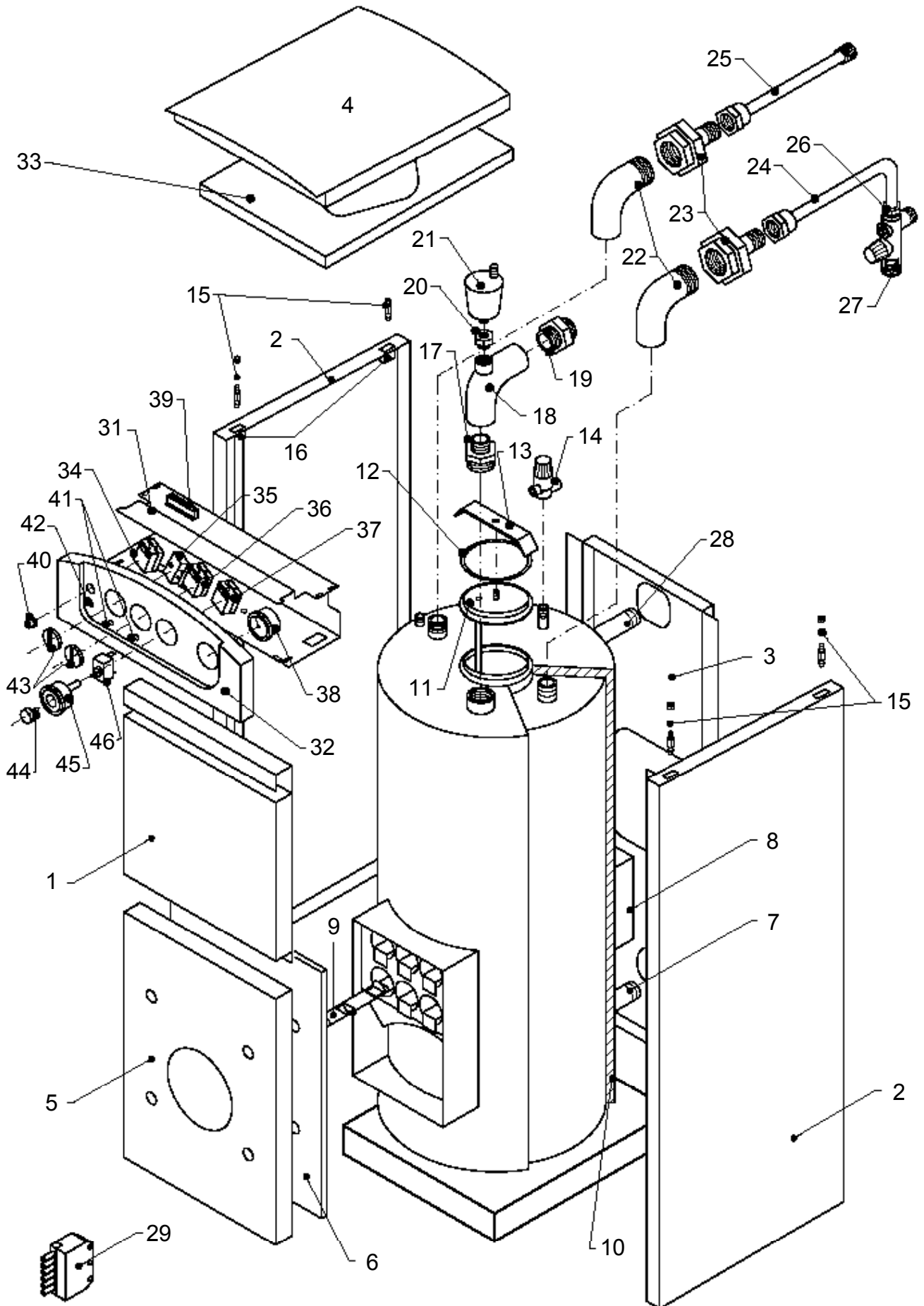
Ces dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts ou vices cachés, qui s'applique, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

En cas de litige, les Tribunaux de CHARLEVILLE-MEZIERES, sont seuls compétents.

11.- LISTE DE PIECES DETACHEES

REF. DESIGNATION		REF. DESIGNATION	
1	TOLE FRONTAL RHEA 30	31	CAISSON TABLEAU DE BORD
1	TOLE FRONTAL RHEA 45	32	TABLEAU DE BORD
2	COTE JAQUETTE RHEA 30	32	TABLEAU DE BORD COMPLET
2	COTE JAQUETTE RHEA 45	33	TOLE DE SEPARATION
3	TOLE ARRIERE RHEA 30	34	THERMOSTAT DE SECURITE
3	TOLE ARRIERE RHEA 45	35	COMMUTATEUR ROTATIF ETE-HIVER
4	DESSUS JAQUETTE	36	THERMOSTAT DE CONTROLE
5	PORTE FOYER	37	THERMOSTAT DE E.C.S.
6	PLAQUE FIBRE CERAMIQUE	38	THERMOMANOMETRE
7	TUYAU RETOUR CHAUFFAGE	39	CONNECTEUR 12 BROCHES
8	SORTIE FUMEEES	40	CAPUCHON THERMOSTAT DE SECURITE
9	JEU DE TURBULATEURS DE FUMEEES RHEA 30	41	TEMOIN LUMINEUX ROUGE
9	JEU DE TURBULATEURS DE FUMEEES RHEA 45	42	TEMOIN LUMINEUX ORANGE
10	ISOLATION DE CHAUDIERE	43	BOUTON DE REGULATION
11	TRAPPE DE VISITE BALLON	44	BOUTON POUSSOIR ON-OFF
12	JOINT TORIQUE BALLON	45	ACCOUPEMENT B. POUSSOIR ON-OFF
13	ATTACHE TRAPPE BALLON	46	INTERRUPTEUR GENERAL
14	SOUPAPE DE SECURITE		
15	CLIP D'ATTACHE		
16	RESSORT D'ATTACHE		
17	MAMELON 1"1/4-1"		
18	T 1"-1"-3/8		
19	MAMELON 1"		
20	REDUCTION 1/2-3/8		
21	PURGEUR AUTOMATIQUE		
22	COUDE 3/4 M/F		
23	MANCHON DIELECTRIQUE		
24	TUBULURE ENTREE E.C.S.		
25	TUBULURE SORTIE E.C.S.		
26	RACCORD TELESCOPIQUE		
27	GROUPE DE SECURITE		
28	DEPART CHAUFFAGE OPTIONNEL		
29	CONNECTEUR EUROPEEN MALE 7 BROCHES		

12.- VUE ECLATEE





Les descriptions et caractéristiques figurant sur ce document sont données à titre d'information et non d'engagement. En effet, soucieux de la qualité de nos produits, nous nous réservons le droit d'effectuer, sans préavis, toute modification ou amélioration.

*** * ***

Société Anonyme au capital de 6.154.454 €

R.C. CHARLEVILLE-MEZIERES 787 020 080 B - Sirène 787 020 080 00018

SIEGE SOCIAL

76 rue Forest - 08013 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX

www.deville.fr - contact@deville.fr